

**Service instructeur**  
Langue et Culture régionales

N° CP-2011-11-8-1

**Service consulté**

**PROGRAMME E 758  
LANGUE ET CULTURE REGIONALES  
ANIMATIONS THEATRALES OU MUSICALES SCOLAIRES  
EN LANGUE REGIONALE (ALLEMAND ET DIALECTE ALSACIEN)  
DANS LES COLLEGES 2011-2012**

Résumé : Dans le cadre du soutien à des animations en langue régionale (Hochdeutsch et Elsasserdeutsch), la Commission Permanente du 9 septembre 2011 a validé l'attribution d'une subvention de 1 250 € au Collège de la Largue à Seppois-le-Bas pour un projet d'activité théâtrale en allemand pour l'année scolaire 2011/2012. Cette activité aura lieu en dialecte alsacien, il convient de prévoir une attribution complémentaire de 1 250 €.

Lors de sa séance du 25 juin 2010, le Conseil Général a confirmé son soutien financier à des activités en allemand (ou dialecte) venant compléter la mise en application, notamment pour l'enseignement bilingue, de la convention 2007/2013 entre la Région, les Départements et l'Etat (Education Nationale).

Il est notamment prévu de favoriser la mise en œuvre, dans le cadre des collèges disposant d'une filière bilingue, d'une animation théâtrale (ou musicale) en langue régionale (allemand ou dialecte alsacien).

Dans ce cadre, la Commission Permanente du 9 septembre 2011 a attribué une subvention de 1 250 € pour l'activité théâtre prévue initialement en allemand par le Collège de la Largue à Seppois-le-Bas au titre de l'année scolaire 2011/2012. Cette activité devait durer une vingtaine d'heures. Or, cette animation aura lieu en dialecte alsacien avec une durée globale de 40 h sur l'année scolaire. Aussi, il est nécessaire d'attribuer une aide complémentaire de 1 250 €.

Une convention type de financement a été approuvée lors de la Commission Permanente du 9 septembre 2011 pour les animations théâtrales en dialecte alsacien.

Il conviendrait pour la Commission Permanente de :

- se prononcer sur le complément de subvention à attribuer à cet établissement, soit 1 250 €, portant le montant de la subvention initiale à 2 500 €. Ce montant sera prélevé sur le programme E758, imputation 0-65-28-65737-2657-311,
- d'autoriser le Président à signer avec cet établissement la convention de financement sur la base de la convention type adoptée le 9 septembre 2011 (modèle B) pour un montant global de 2 500 € et à autoriser le versement de cette subvention.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with the letters 'u' and 'n' written below the vertical line.

Charles BUTTNER

Mission Langue et Culture Régionales

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE  
DU 09 NOVEMBRE 2011

**Actions LCR  
PROGRAMME 2011**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
LCR04855	<b>COLLEGE DE LA LARGUE A SEPPOIS-LE-BAS</b> animation théâtrale en dialecte alsacien  P.M. : ce montant porte la subvention totale pour cette opération à 2 500 €.	1 250,00
Total		1 250,00 €